

MÉMENTO DES RELATIONS CONSULAIRES

Le présent mémento vient s'ajouter aux travaux de recherche que l'ambassadeur Sidi Mohamed SIDATY entreprend sur le droit diplomatique et qu'il a commencés par la publication d'un mémento sur les relations diplomatiques en 2010 (L'Harmattan).

Ce *Mémento des relations consulaires* est consacré, lui, à l'analyse juridique de la convention de Vienne du 24 avril 1963 sur les relations consulaires. Il est destiné à enrichir le champ d'investigation du droit consulaire.

Diplomate et juriste passionné par la recherche, l'auteur est soucieux de mettre en exergue la problématique de l'applicabilité de la convention de Vienne sur les relations consulaires à la lumière de la pratique diplomatique et consulaire.



*Titulaire d'un diplôme d'études approfondies (DEA) en droit des affaires à l'université d'Orléans en France et en thèse de doctorat, **Sidi Mohamed SIDATY** a occupé successivement les postes de conseiller juridique (1984-2000), d'ambassadeur délégué permanent de la Mauritanie près de l'Unesco de 2001 à 2004, puis d'ambassadeur de la Mauritanie près de la République de Gambie de 2004 à 2006. De 2007 à octobre 2012, il est ambassadeur de Mauritanie en Côte d'Ivoire. Depuis novembre 2012, il est chargé de mission au ministère des Affaires étrangères de son pays.*

ISBN : 978-2-336-00567-6
10 €



Sidi Mohamed SIDATY

MÉMENTO DES RELATIONS CONSULAIRES

Sidi Mohamed SIDATY

MÉMENTO DES RELATIONS CONSULAIRES

L'Harmattan - Côte d'Ivoire